



Quelques aspects démographiques des tribus berbères du Haut-Sous

Author(s): A. de la Porte des Vaux

Source: *Population (French Edition)*, 2e Année, No. 4 (Oct. - Dec., 1947), pp. 801-805

Published by: [Institut National d'Études Démographiques](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/1524126>

Accessed: 25/12/2014 23:02

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at
<http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Institut National d'Études Démographiques is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Population (French Edition)*.

<http://www.jstor.org>

QUELQUES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DES TRIBUS BERBERES DU HAUT-SOUS

Dans la mesure où l'on peut parler d'unité dans un pays traditionnellement déchiré jusqu'à notre venue par des luttes intestines, le Haut-Sous constitue, dans un ensemble géographique bien délimité, un assemblage ethnique assez cohérent de Berbères sédentaires du groupe Chleuh.

Ces derniers forment en effet, 80 % de la population, le reste étant composé d'un petit groupe d'Arabes et de Juifs (2,4 et 2,1 %) et de 14 % de Haratins, mélange d'une vieille race noire autochtone et de Soudanais.

C'est dans ce cadre, sur une surface de 4.600 km², et en nous limitant aux quelques neuf tribus de variable importance qui garnissent le rebord oriental de la vallée du Sous, depuis le fond de la plaine alluviale à Aoullouz à l'ouest, jusqu'au Siroua à l'est, et du massif du Toubgal, le plus haut sommet du Maroc, au nord, jusqu'à la ligne de faite de l'Anti-Atlas au sud, que nous localiserons nos remarques, tant sur quelques aspects démographiques de ces tribus, que sur les conditions matérielles qui régissent le travail de l'observateur.

Un très rapide aperçu du pays permettra de mieux situer le sujet.

Ce fond de cuvette est essentiellement montagneux, puisqu'il s'élève régulièrement de 700 mètres à son centre, à Aoullouz, jusqu'à une ligne de sommets qui culminent au nord à 4.165 mètres, à l'est à 3.306, et au sud à 2.320. Cette altitude, conjuguée avec sa position au sud de l'Atlas, détermine un climat de type continental : froid l'hiver, où la neige rend inaccessibles les parties les plus hautes, et chaud l'été, parfois même brûlant quand souffle le vent du sud.

La vie se concentrera donc surtout dans le lit des deux grands oueds permanents et de leurs principaux affluents, ainsi que sur quelques plateaux suffisamment pourvus de sources, c'est-à-dire dans les zones où les cultures peuvent être irriguées. En effet, une faible pluviométrie, 200 mm en moyenne, alimente assez régulièrement les sources, mais ne donne de récoltes acceptables en terrain non irrigué qu'une fois tous les quatre ou cinq ans.

Si cette sécheresse, beaucoup plus sensible au sud qu'au nord, est la cause primordiale de ressources limitées, la nature et les hommes ont cependant réalisé, pour la sécurité de tous, un équilibre assez harmonieux entre les différentes sources de richesse, puisque, en 1946, on peut estimer les revenus relatifs de l'agriculture, de l'arboriculture et de l'élevage, respectivement à 117, 133 et 232 millions de francs. Il s'agit d'orge, de maïs, d'amandiers, d'oliviers, de noyers, de bovins, de moutons et de chèvres.

Ces chiffres étant ceux du recensement de l'assiette de l'impôt, dont tout le monde sait qu'elle est inférieure d'environ 1/3 à la réalité, on arrive ainsi à un revenu moyen par tête, uniquement grâce à ces productions, d'environ 10.000 francs par an.

Ces sortes d'approximations, ces pourcentages de correction, semblent monnaie courante, dans tous les domaines, au Maroc. S'ils choquent et déroutent le nouveau débarqué, l'habitude permet peu à peu de s'y retrouver.

Le Marocain, en effet, n'aime pas la précision. Elle lui paraît un effort inutile, peut-être même une velléité de tenter Dieu. Il préfère, particulièrement dans ses relations avec l'administration, laisser planer une certaine brume sur tout ce qui le concerne de trop près.

Nous allons voir cette brume entourer en permanence l'observateur, dont nous étudierons maintenant les conditions matérielles de travail.

Il n'existe pas d'état civil au Maroc pour les Marocains. Dans le bled tout au moins, aucun organisme spécial n'est chargé des recensements. C'est l'un des rôles, parmi tant d'autres, de l'officier des affaires indigènes, chef de poste ou d'annexe. Ce n'est certes pas l'un des plus importants. Mieux vaut pour lui passer plus de temps à rendre une justice plus efficace, et à garder un contact étroit avec ses administrés de toutes classes sociales que de savoir, à une unité près, le chiffre de ses administrés. Et comment connaîtrait-il ce chiffre toujours mouvant, puisque dans ce pays où règne le goût de l'aventure, et où la vie est dure, un certain pourcentage des hommes en âge de travailler ne cesse d'aller et venir entre son village et le reste du Maroc ?

Les questions de ravitaillement ont toutefois modifié ce point de vue, et un bon recensement est devenu une nécessité administrative.

Le chef d'annexe n'ayant matériellement pas le temps de se lancer dans la réalisation exclusive d'un tel travail, cette opération est effectuée tous les ans en même temps que le décompte de la matière imposable et des prestataires (hommes valides soumis à un impôt en nature de quatre jours de travail par an). Ce travail, long et fastidieux, puisqu'il faut poser environ 11.000 fois, une fois par famille, la même série d'une quinzaine de questions, prend au chef d'annexe ou à son adjoint, quand il en a un, de vingt jours à un mois d'effort soutenu, en se déplaçant à travers le pays, pendant que le bureau reste sérieusement abandonné. On conçoit que, dans ces conditions, le travail soit mené aussi rondement que possible. Les chefs de famille sont interrogés, et, s'ils ne se présentent pas, la *jmâa* (assemblée des notables du village). Toute la hiérarchie des chefs indigènes, chefs de tribus, chefs de fractions, chefs de village, qui connaissent parfaitement leurs administrés, sont présents, mais ils sont incapables d'impartialité, et sont prêts, sauf rares exceptions, à tous les mensonges pour avantager un ami et créer des ennuis à ceux qui résistent à leur autorité. Il n'en reste pas moins que, très durement tenus en main sur ce point, leur aide peut être efficace et donner une base qui approche de très près la réalité, sauf toutefois pour les familles vraiment influentes qui réussissent toujours à se faire avantager.

Aussi bizarre que cela puisse paraître à un Français, il intervient donc ici un facteur politique : il est certaines familles chez lesquelles on ne peut se permettre de vérifications brutales et vis-à-vis desquelles les informateurs sont rarement impartiaux.

Par conséquent le chiffre de la population n'est pas simplement évalué, mais compté, famille par famille, en se basant sur les déclarations vérifiées, lorsqu'on en a le temps, des chefs de ces familles. Pour la région étudiée, ceux-ci ont annoncé le nombre d'hommes, en indiquant parmi eux les aptes au travail, de femmes, de garçons et de filles.

La valeur de ces recensements est extrêmement variable. Sans mettre en cause la conscience du chef d'annexe, leur exactitude dépend beaucoup de l'intérêt qu'il prend à ce genre de travail, du temps dont il dispose et des moyens de coercition mis effectivement en œuvre contre les fausses déclarations de l'année précédente. Aussi leur comparaison à plusieurs années d'intervalle ne peut scientifiquement donner lieu qu'aux conclusions les plus fantaisistes.

Précisons que, pour le secteur étudié, en plus de la méthode habituelle indiquée plus haut, ce travail a d'abord été fait par les chefs

indigènes eux-mêmes, puis refait, sous le prétexte que leurs chiffres étaient supérieurs d'une façon extravagante à ceux de l'année précédente. Le recensement annuel fut alors refait sur ces bases, puis soumis à de nombreuses vérifications, soit sur place, en tribu, soit au moyen d'informateurs. Vérifications accompagnées de sanctions et de reprise du recensement. Aussi peut-on en estimer les chiffres sensiblement exacts.

La façon d'obtenir le chiffre de la population étant connue, comment peut-on avoir une idée de la mortalité et de la natalité ?

Pour ces deux éléments, on en est réduit à de très vagues probabilités.

Rien ne permet d'affirmer un excédent ou un déficit des naissances sur les décès, puisque les chiffres des uns comme des autres sont totalement inconnus.

Un chef d'annexe qui le désirerait pourrait évidemment les préciser, mais il faudrait pour cela demander aux chefs indigènes de signaler régulièrement naissances et décès. Outre que leur degré d'évolution rend improbable de leur part l'exécution correcte de ce travail — à moins qu'on y tienne très sévèrement la main, alors qu'on a bien d'autres motifs plus impérieux pour le prestige français d'user de son autorité — le personnel du bureau est insuffisant pour tenir à jour les statistiques correspondantes.

Le seul élément positif donné par notre recensement en ce qui concerne la natalité est celui du nombre total des enfants par rapport aux adultes. En ce qui concerne la mortalité infantile, l'imprécision est la même. Il ne serait pas difficile de choisir un village assez représentatif du territoire et d'y faire le compte de cette mortalité sur une période donnée en interrogeant les chefs de famille. L'envie nous est souvent venue d'entreprendre ce travail, mais, comme pour beaucoup d'autres, d'intérêt seulement scientifique, le temps nous a manqué. Il ne semble pas qu'il ait été réalisé ailleurs. Néanmoins, pour mieux comprendre les faits, nous nous sommes renseignés auprès de quelques notables particulièrement intelligents sur certains facteurs qui les déterminent : désir des hommes et des femmes d'avoir des enfants, maladies héréditaires, stabilité des mariages.



Nous venons de voir la façon dont s'opère le travail. A quels résultats a-t-il abouti ?

En 1946, le territoire qui nous intéresse comptait 60.331 habitants, soit 13 au kilomètre carré, répartis en 15.986 adultes dont environ 2.000 vieillards et infirmes, 19.102 femmes, 12.738 garçons et 12.505 filles, ces deux dernières catégories n'ayant, par définition, pas atteint la puberté, ce qui se traduit socialement par la non-participation au jeûne du Ramadan.

Voyons dans quel sens la mauvaise foi des déclarations peut influencer sur ces chiffres.

D'abord les chefs de famille ont intérêt à annoncer un effectif total supérieur à la réalité, puisque c'est lui qui fixera leurs rations en denrées contingentes. Ce chiffre pouvant cependant être supposé exact en raison des précautions prises, il y a des chances pour que, afin d'éviter l'inscription du prestataire, les jeunes gens soient signalés dans la catégorie garçons, comme des vérifications l'ont prouvé. C'est un des premiers facteurs expliquant cette proportion de 21,1 % de garçons contre 20,7 % de filles.

Pourtant ce rapport ne prouve en rien que, dans l'absolu, les garçons soient les plus nombreux. En effet, on a souvent considéré que, dans ces sortes de recensements, la puberté est atteinte par les filles, vers 12 ans, et vers 16 ans seulement pour les garçons, qui devraient donc se trouver par rapport aux premières dans la proportion d'environ 4 à 3. Les trouver sensiblement à égalité, comme ici, prouverait donc un très fort excédent de filles.

Cette conclusion est sans doute exacte, mais pas autant qu'il est indiqué plus haut, car, dans la pratique, il nous a été permis de constater que, si la moyenne de 12 ans pour la puberté des filles est bien celle qui paraît avoir été utilisée ici, les chefs indigènes ont couramment compté comme pubères les garçons de 13 à 14 ans.

Pour les hommes et les femmes la disproportion est contraire, mais plus accusée : 26,6 % pour les premiers contre 31,6 % pour les secondes. Il faut y voir les conséquences de l'exode temporaire des travailleurs mâles adultes, très rarement accompagnés de leur famille et dont le dénombrement officiel nous avait en effet montré qu'il atteignait environ 5 % de la population totale. En réalité il se monte à un chiffre certainement très supérieur, peut-être le double, mais comme la plupart ne cessent d'aller et de venir entre leur lieu de travail et leur famille, ils ont été comptés avec cette dernière.

La mortalité, nous l'avons dit, nous est absolument inconnue. Tout au plus avons-nous cru pouvoir évaluer, en interrogeant des indigènes à l'esprit ouvert, et en confrontant nos impressions avec des camarades, que, sur quatre enfants, un mourait à la naissance et un dans l'année qui suit. Pure impression. C'est peut-être un peu plus, peut-être beaucoup moins.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ces territoires lointains qui ne comportent qu'un médecin pour 100.000 ou 200.000 habitants répartis sur une surface de trois ou quatre départements français, nous n'avons apporté que peu de progrès, sauf par les vaccinations, dans l'état sanitaire général. Par contre en amenant la paix et une meilleure circulation des richesses, nous sauvons d'innombrables vies.

Le seul élément positif sur la natalité est, nous l'avons également dit, le chiffre total des enfants : 25.243. La population se répartissant en 11.076 foyers, ce terme englobant ici aussi bien le célibataire vivant seul chez lui, que la famille patriarcale comprenant le père et plusieurs enfants vivant dans l'indivision, on a donc 2,27 enfants par foyer. L'habitude de la démographie nous manque pour en tirer des conclusions et nous laisserons ce soin aux spécialistes. Il semble toutefois que la population ait plutôt tendance à augmenter.

Les musulmans désirent beaucoup avoir des enfants et surtout des fils. Plus on en a et plus la famille, base du système social, a de force pour se défendre et de bras pour travailler. Les femmes sont parfois plus réticentes et les pratiques anticonceptionnelles, à l'insu du mari, sont loin d'être inconnues. La polygamie, rare chez les pauvres, mais assez fréquentes chez les notables, fait qu'il n'existe pratiquement pas de vieilles filles. Mais l'instabilité des ménages, dont deux tiers seulement environ tiennent jusqu'à la mort de l'un des conjoints, est un obstacle à la fécondité.

Nous avons vu tout à l'heure le chiffre actuel de la population : 60.331. Pourquoi, en 1943, le recensement de ce territoire annonçait-il 45.000 âmes, et en 1931, date de la création du bureau de contrôle, 26.795 ?

A notre sens, ces différences si notables ne tiennent que peu à un excédent de naissances, mais bien plutôt au retour en tribu d'un grand nombre de foyers que l'insécurité politique en avait chassé, et au fait qu'à notre arrivée les gens étaient extrêmement réticents, craignant tou-

jours un impôt par tête ou le rassemblement de contingents de travailleurs ou de soldats, toutes sortes d'opérations auxquelles ils avaient été habitués jusque là.

Enfin les chefs indigènes n'auraient jamais eu l'idée d'annoncer dans leurs comptes, ni les étrangers récemment installés, ni les serviteurs de maison, ni les vieillards, ni les infirmes, ni les femmes seules, ni les enfants, encore très jeunes, éléments qui ne jouent pas dans la force militaire d'une tribu. On peut estimer ainsi l'importance du déchet.

Ce n'est que peu à peu, et surtout depuis que le recensement sert de base aux distributions de denrées contingentées, que l'on voit tous les ans s'inscrire des gens qui n'avaient jamais été signalés, et qui habitent pourtant le pays depuis longtemps. Et l'on continue à sentir la répugnance des chefs de village à mettre ces gens-là sur le même pied que les anciennes familles du pays.

Ces deux facteurs — retour en tribu d'émigrés et précision croissante des déclarations — rendent à peine nécessaire, à notre point de vue, l'existence d'un excédent de naissances pour expliquer cet écart du simple au double en 15 ans.

Constatons, pour conclure, que les remarques des anciens concordent avec d'autres sources, dont « La Reconnaissance au Maroc » du Vicomte Charles de FOUCAULD, pour évaluer la population du début du siècle à environ un tiers de plus que l'actuelle, soit quelques 90.000 habitants.

Si l'on admet, pour les raisons que nous venons de voir, que le recensement de 1931 était inférieur d'un tiers à la réalité, ce qui ferait une population de 40.000 âmes à cette époque, c'est encore quelques 50.000 personnes qui ont quitté le pays, de 1900 à 1931, par suite des troubles qui n'ont cessé alors de l'ensanglanter. A supposer même que les 20.000 âmes gagnées entre 1931 et 1946 ne soient que des émigrants revenus, c'est encore 30.000 personnes qui sont restées définitivement au dehors et en particulier dans les grandes villes, où elles ont le plus facilement trouvé du travail. Pas plus que dans le bled, et pour les mêmes raisons psychologiques, cette population étrangère aux villes ne devait être méthodiquement comptée dans les recensements effectués par les autorités indigènes municipales. Nous ne serions pas étonné que ce phénomène explique en partie cet accroissement si extraordinaire de la population marocaine qui a doublé en 40 ans.

Nous voyons que, pour conclure comme pour débiter, nous restons enveloppés de cette « brume » qui ne cesse d'estomper les contours de tout tableau marocain.

A. de la PORTE DES VAUX.